

BUREAU EXÉCUTIF BE – SYNTHÈSE DE LA RÉUNION N°2026-01

13 janvier 2026
Vidéoconférence

Objet principal : examen du **budget prévisionnel 2026**, modalités de **diversification des ressources**, et déclinaison opérationnelle du **plan de développement**.

1/ OUVERTURE DE SÉANCE ET CADRAGE GÉNÉRAL

- Le quorum est atteint, la séance est ouverte par le Président.
- Le document budgétaire présenté est confirmé comme un **document de travail**, inscrit dans une démarche progressive de construction collective.
- L'objectif principal est rappelé : **diversifier et augmenter les ressources de la Ligue** afin de mettre en œuvre les orientations du projet de mandature.
- Le Président insiste sur la nécessité d'assumer des **choix structurants**, dans un contexte de ressources historiquement peu diversifiées par rapport aux clubs.

2/ MÉTHODE DE TRAVAIL ET ÉTAT DES LIEUX BUDGÉTAIRE

- Le budget a été construit depuis mi-novembre par les élus et l'équipe salariée, en lien avec les responsables de pôles.
- Passage à une **nouvelle structuration analytique** (7 grandes lignes), rendant les comparaisons avec les exercices précédents moins lisibles à court terme.
- Plusieurs membres soulignent l'absence d'un **réalisé comptable 2025 consolidé**, limitant la capacité d'analyse fine.
- Engagement pris de relancer le cabinet comptable pour obtenir un **état de situation intermédiaire au 30 novembre 2025**, non contractuel, afin d'éclairer les travaux du Comité directeur.

3/ DÉBAT CENTRAL : DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

3.1 Deux hypothèses débattues

1. **Mise en place de droits d'engagement payants** sur les compétitions régionales.
2. **Évolution de la grille des licences** (augmentation moyenne du prix de licence).

3.2 Constat partagé

- La nécessité de **trouver des recettes nouvelles** n'est pas contestée.
- Le désaccord porte principalement sur la **chronologie** et l'acceptabilité politique et sociale des leviers proposés.

4/ FOCUS SUR LES DROITS D'ENGAGEMENT EN COMPÉTITION

- Proposition initiale : engagement payant (2 à 4 € selon catégories), justifié par une **montée en gamme des compétitions** (jurys revalorisés, animation, communication, services aux compétiteurs).
- **Forte réserve exprimée** par une majorité des membres :
 - Risque de **crispation des clubs et des dirigeants**.
 - Caractère perçu comme une **rupture culturelle majeure**, notamment sur les championnats régionaux.
- Consensus émergent :
 - Le principe pourrait être **envisagé à moyen terme**,
 - Mais **pas pour la saison 2026**, faute de pédagogie préalable suffisante.



5/ HYPOTHÈSE PRIVILÉGIÉE : ÉVOLUTION DE LA GRILLE DES LICENCES

- Présentation de **simulations financières** montrant :
 - Un prix moyen de licence LANA historiquement bas par rapport aux autres ligues.
 - Une augmentation modérée et ciblée permettant de générer **environ + 60 000 € de recettes annuelles**.
 - Principes retenus dans les échanges :
 - **Protection des licences jeunes** (U7-U12)
 - Effort principalement porté sur les licences compétition adultes, running et santé.
 - Refus d'une **uniformisation totale** des tarifs, jugée pénalisante pour les clubs formateurs.
 - L'évolution doit être présentée comme une **restructuration tarifaire** cohérente avec le projet de développement, et non comme une simple augmentation.
-

6/ VOTE D'ORIENTATION DU BUREAU EXÉCUTIF

- Un vote indicatif est organisé entre :
 - **Option A** : droits d'engagement en compétition
 - **Option B** : évolution de la grille des licences
 - **Résultat** :
 - Large majorité en faveur de l'**option B – évolution des licences**.
 - L'option des engagements payants est écartée à court terme, sans être abandonnée à moyen terme.
 - Cette position constitue la **ligne de conduite du Bureau exécutif** pour la préparation du Comité directeur.
-

7/ AFFECTATION DES NOUVELLES RESSOURCES (PRINCIPES)

Les recettes supplémentaires visent à soutenir prioritairement :

- La **revalorisation et la structuration des jurys**,
 - L'**animation et la qualité des compétitions**,
 - L'**accompagnement des comités départementaux** via projets fléchés,
 - Le développement des axes stratégiques : **running, sport santé, sport en entreprise, jeunes**.
-

8/ DÉVELOPPEMENT RUNNING, SANTÉ ET ENTREPRISE

- Le running est confirmé comme **axe majeur de développement** de la Ligue.
 - Présentation de pistes structurantes :
 - Événements running à potentiel économique (notamment **Ekiden**),
 - Actions sport en entreprise,
 - Partenariats experts,
 - Développement d'outils de communication et d'ambassadeurs.
 - Vigilances exprimées :
 - Ne pas entrer en concurrence frontale avec les événements clubs existants,
 - Garantir un **équilibre économique** et un pilotage budgétaire strict,
 - Associer étroitement les commissions concernées.
 - Le sport santé est conforté, avec des partenariats institutionnels reconduits et des perspectives de diversification des financements.
-

9/ GOUVERNANCE ET ORGANISATION

- Présentation de la **candidature d'un trésorier adjoint** afin de renforcer la capacité de pilotage financier.
 - Accord de principe du BE pour présenter cette candidature au Comité directeur.
 - Engagement de vérifier toute **compatibilité statutaire** avant validation formelle.
-

10/ SUITES ET DÉCISIONS OPÉRATIONNELLES

- Les membres du BE sont invités à transmettre leurs **propositions d'ajustement** sur la grille des licences **avant vendredi**.
- Une version consolidée sera présentée :
 - Aux présidents de commissions,
 - À la commission des finances,
 - Puis au **Comité directeur**, seule instance décisionnaire.

- La démarche et les débats du BE seront présentés en toute **transparence**, en expliquant le cheminement des choix.
-

CONCLUSION

La réunion a permis un **débat approfondi, parfois vif mais constructif**, conduisant à une orientation claire :

☞ **Privilégier, pour 2026, l'évolution des licences comme levier principal de financement**, tout en préparant à moyen terme d'autres mécanismes, dans une logique progressive et pédagogique.

Martine Watrice
Secrétaire Générale